



CC de Parthenay-Gâtine (Siren : 200041333)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Parthenay
Arrondissement	Parthenay
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Michel PRIEUR

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	2 Rue de la Citadelle
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79200 PARTHENAY
Téléphone	
Fax	
Courriel	ccpg@cc-parthenay-gatine.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	38 013
-----------------------------	--------

Densité moyenne 45,28

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 38

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Adilly (217900026)	320
79	Allonne (217900075)	653
79	Amailloux (217900083)	836
79	Aubigny (217900190)	161
79	Azay-sur-Thouet (217900257)	1 142
79	Châtillon-sur-Thouet (217900802)	2 725
79	Doux (217901081)	224
79	Fénéry (217901180)	291
79	Fomperron (217901214)	405
79	Gourgé (217901354)	931
79	La Chapelle-Bertrand (217900711)	476
79	La Ferrière-en-Parthenay (217901206)	762
79	Lageon (217901453)	372
79	La Peyratte (217902089)	1 143
79	Le Retail (217902261)	278
79	Les Châteliers (200084481)	473
79	Les Forges (217901248)	111
79	Le Tallud (217903228)	2 037
79	Lhoumois (217901495)	139
79	Ménigoute (217901768)	888
79	Oroux (217901974)	102
79	Parthenay (217902022)	10 435
79	Pompaire (217902139)	2 082
79	Pougne-Hérison (217902154)	373
79	Pressigny (217902188)	198
79	Reffannes (217902253)	392
79	Saint-Aubin-le-Cloud (217902394)	1 815
79	Saint-Germain-de-Longue-Chaume (217902550)	398
79	Saint-Germier (217902568)	255
79	Saint-Martin-du-Fouilloux (217902782)	250
79	Saurais (217903061)	190
79	Secondigny (217903111)	1 870
79	Thénezay (217903269)	1 431
79	Vasles (217903392)	1 695
79	Vausseroux (217903400)	336
79	Vautebis (217903418)	125
79	Vernoux-en-Gâtine (217903426)	585
79	Viennay (217903475)	1 114

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies <i>? Installation et gestion d'équipements photovoltaïques sur le patrimoine communautaire (production et revente d'énergies renouvelables).</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau, sans préjudice de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en ?uvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes</i>
- Assainissement collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8, sans préjudice de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en ?uvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes</i>
- Assainissement non collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8, sans préjudice de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en ?uvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>? Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux ? Conduite d'actions de sensibilisation en vue de sauvegarder l'environnement ? Création, aménagement et gestion d'équipements suivants : Carrière et belvédère des Mollets à Doux . Entretien et gestion des ouvrages hydrauliques du Thouet suivants : Digue de la Chaussée de la Forge à Fer à La Peyratte ;</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT <i>Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou de navires à quai, ainsi que des points de ravitaillement en gaz ou en hydrogène pour véhicules ou pour navires, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité, de gaz ou d'hydrogène nécessaire à l'alimentation des véhicules ou des navires</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
Sanitaires et social
- Action sociale <i>- Action sociale d'intérêt communautaire. - Insertion : Participation au financement d'actions associatives d'insertion par l'habitat qui tendent à lutter contre les exclusions et à favoriser l'insertion sociale et économique des personnes défavorisées et des jeunes. - Participation au financement de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

-Petite enfance: ?Construction, entretien, fonctionnement et gestion et soutien des structures d'accueil collectif pour les 0-6 ans; ?Gestion des Relais d'Assistantes Maternelles; ?Accompagnement à la parentalité par l'accompagnement des familles et des professionnels de la petite enfance : actions, animations et structures en lien avec la parentalité, gestion du relais des parents; ?Soutien logistique (partenariat, mise à disposition de locaux et de matériel) et financier (subventionnement) aux associations partenaires du Contrat Enfance Jeunesse, de la convention territoriale globale de services aux familles ou autres dispositifs partenariaux avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutuelle Sociale Agricole et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP); ?Organisation, participation, soutien logistique et financier et promotion d'évènements et d'animations en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, et d'actions d'accompagnement d'initiative jeunes

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et soutien financier.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou de sports, d'activités économiques locales, au sens de l'article L. 4251-17, et de soutien aux activités commerciales compétence partagée, au sens de l'Article L.1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire. - Fonctionnement des écoles primaires et maternelles publiques, hors cantines et transports scolaires ; Soutien logistique (mise à disposition de locaux et prêt de matériel) et financier (subventionnement) aux associations de Parents d'Elèves (APE) et coopératives scolaires et USEP pour des actions menées dans le cadre scolaire et de nature pédagogique (hors projet communal et regroupement communal dans un cadre non-scolaire et sans enjeu pédagogique).

- Activités péri-scolaires

Affaires périscolaires : ?Création, construction, entretien et gestion des accueils périscolaires ; ?Organisation d'activités périscolaires : animations, initiations permettant la découverte de disciplines et environnements nouveaux, l'expression corporelle et culturelle des enfants et adolescents ; ?Subvention des associations ou oeuvrant dans le cadre des sorties scolaires inscrites dans les projets pédagogiques des écoles. \* Fonctionnement des écoles préélémentaires et élémentaires, hors cantine.

- Activités culturelles ou socioculturelles

-Culture: ?Organisation, développement et promotion du festival ludique international de Parthenay (FLIP) ; ?Gestion et animation du label « Pays d'Art et d'Histoire » et des actions associées ; ?Mise en place et animation d'un réseau des bibliothèques ; ?Actions des services communautaires et soutien financier à des actions dans le cadre d'un conventionnement avec l'État, en matière d'éducation artistique et culturelle: ?Actions des services communautaires et soutien financier à des actions et évènements d'associations, en matière culturelle, ayant un rayonnement intercommunal, dans les domaines suivants : -valorisation du patrimoine contribuant au tourisme culturel ,-pratique artistique amateur des jeunes de moins de 18 ans, encadrée par des professionnels hors temps scolaires,-fêtes locales?Soutien financier aux radios locales et médias locaux; ?Gestion et animation des activités d'enseignement artistique : arts plastiques et visuels, musique; ?Soutien financier à des festivals d'associations, en matière culturelle, ayant un rayonnement intercommunal, dans les domaines suivants : musiques actuelles, cinéma animalier. -Enfance, jeunesse: ?Construction, entretien, fonctionnement et gestion et soutien des Accueils de Loisirs Sans Hébergement; ?Organisation, participation, soutien logistique et financier et promotion d'évènements et d'animations en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, et d'actions d'accompagnement d'initiative jeunes; ?Accompagnement des jeunes de 15 à 30 ans: - Développement du lien social sur le territoire; Animation et coordination du réseau "jeunesse" sur le territoire; Action en termes d'accessibilité et de visibilité des référents jeunesse; Création, entretien, fonctionnement et gestion des campus ruraux de projets; Mise ne oeuvre d'actions communes et d'une continuité éducative entre l'enfance et la jeunesse, entre le scolaire et l'extra-scolaire.-Actions pour l'épanouissement des jeunes sur le territoire: Soutien administratif, technique et financier aux initiatives portées par les jeunes; Diffusion/promotion des outils qui permettent de valoriser les compétences

des jeunes; Accompagnement, en termes de communication et d'ingénierie, des actions développant la participation des jeunes à la citoyenneté et à la vie locale ( junior association, ...).-Actions d'amélioration de l'attractivité du territoire pour les jeunes: Actions d'amélioration de l'accessibilité des services et équipements communautaires (médiathèque, piscine,...); Actions d'amélioration de l'accès à l'information (logement, santé, emploi, loisirs,.....).

#### - Activités sportives

*Sport: ? Contribution aux études et actions d'information, d'initiation, de formation, d'animation concourant à la mise en réseau des acteurs sportifs et au développement des pratiques sportives sur l'ensemble du territoire intercommunale. \**  
*Organisation et soutien financier et technique des actions ou évènements sportifs et de loisirs qui répondent à trois des cinq critères suivants: - Une action concernant au moins trois communes; - Une action de niveau au moins départemental; - Une action assurant la valorisation de l'activité sportives locales; - Un co-financement départemental, régional ou national; - Un renforcement de l'attractivité du territoire.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

*Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme. - Création, aménagement et gestion des équipements et des sites touristiques suivants : ?Bâtiment d'hébergement collectif « La Catiche » à Les Châteliers ; ?Vallée du Thouet, dont ses itinéraires cyclables (animation et valorisation confiées au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet) ; ?Site de Bois Pouvreau (restaurant, étang, aire de loisirs, circuits, voiries, parking) ; ?Hébergement de plein air de Bois Pouvreau à Ménigoute ; ?Hébergement de plein air du Bois Vert à Le Tallud.*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*Politique du logement et du cadre de vie.*

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

#### Infrastructures

- Pistes cyclables

*Vallée du Thouet, dont ses itinéraires cyclables (animation et valorisation confiées au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet)*

#### Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*NTIC : ? Coordination et promotion de toutes actions favorisant l'apprentissage du numérique à travers les espaces publics numériques. ? Soutien logistique (mise à disposition de locaux et de matériel) et financier (subventionnement) et promotion d'activités FABLAB . ? Etudes et élaboration de projets informatiques visant à mettre à disposition des services en ligne ? Projets E-administrations. ? Etablir et exploiter le réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés, inscrit dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique des Deux-Sèvres.*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

*Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux localisés définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage*

- Autres

*- Equipements et actions de proximité : Construction, entretien ou gestion de la gendarmerie de Secondigny.*

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
79	Syndicat d'eau du Val du Thouet (200080844)	SM fermé	36 128
86	Syndicat du Clain Aval (200081412)	SM fermé	394 985
79	SM d'alimentation en eau de la Gâtine (247900640)	SM fermé	69 606
79	SM de traitement et d'élimination des déchets des Deux Sèvres (SMITED) (257902296)	SM ouvert	259 000
79	PETR du Pays de Gâtine (200072189)	SM ouvert	67 099
79	SM de la vallée du Thouet 79 (257902130)	SM ouvert	82 125
79	SM de logement social des Deux-Sèvres (200080133)	SM fermé	286 549
79	SI d'énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) (200091049)	SM fermé	386 581
79	SMO "Deux-Sèvres Numérique" (200072197)	SM ouvert	384 784
79	SM à la carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (257902353)	SM fermé	97 875
79	SM du bassin versant de la Sèvre Niortaise (200091031)	SM fermé	182 813
44	SM EPTB de la Sèvre Nantaise (200034080)	SM ouvert	891 266

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)